

Québec, le 15 septembre 2016

Monsieur Jean-Marc Fournier
Leader parlementaire du gouvernement
Cabinet du leader parlementaire
du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1^{er} étage, bureau 1.39
1035, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

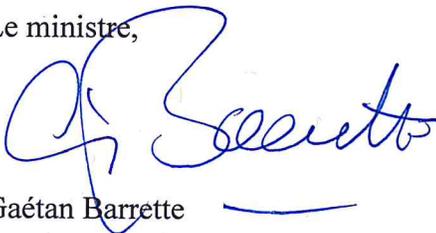
Le 25 mai 2016, la députée de Taillon déposait une pétition adressée à l'Assemblée nationale demandant au gouvernement du Québec de maintenir le poste actuel de Commissaire à la santé et au bien-être (CSBE).

Rappelons que les fonctions exercées par le CSBE seront maintenues et intégrées à l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS). Cette décision a été prise afin d'éviter les chevauchements entre les deux organismes. Des modifications législatives seront proposées prochainement dans l'objectif de confirmer le tout.

Rappelons que l'INESSS est un organisme indépendant qui a pour mission de promouvoir l'excellence clinique et l'utilisation efficace des ressources dans le secteur de la santé et des services sociaux.

Veuillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre,



Gaétan Barrette

N/Réf. : 16-MS-01781-03